

DIRECTION DE
L'ORGANISATION
MÉDICALE ET DES
RELATIONS
AVEC LES UNIVERSITÉS

Paris, le 09 FEV. 2017

Note à l'attention des
Electeurs du Collège 4-1
« Personnels Universitaires non titulaire »

3, avenue Victoria
75184 PARIS Cedex 04
Standard : 01 40 27 30 00

D 2017 - 629

Objet : Elections partielles 2017

Dossier suivi par :
Pascale MACHON
Responsable
Pôle Structures –Gestion du
Temps Médical –Activité Libérale
– Bureau des Internes

☎ 01 40 27 31 17
☎ 01 40 27 38 74
✉ pascale.machon@aphp.fr

Conformément au règlement intérieur de la commission médicale d'établissement, des élections partielles seront organisées par la DOMU, afin de pourvoir les 4 sièges (2 titulaires, 2 suppléants) du collège 4-1 « personnels universitaires non titulaires ».

Si vous souhaitez siéger à la CME centrale, vous devez déclarer votre candidature avant le 28 mars 2017 à 18 heures à l'aide du formulaire ci-joint à adresser à la directrice de la direction de l'organisation médicale et des relations avec les universités.

CALENDRIER DES ELECTIONS :

1^{er} tour :

- ❖ Affichage des listes des électeurs/éligibles le 1er mars au siège (rez-de chaussée du bâtiment Victoria) et dans les sites hospitaliers
- ❖ Réception des candidatures : 28 mars 2017 jusqu'à 18 heures
- ❖ Affichage des noms des candidats : 30 mars
- ❖ Envoi du matériel électoral aux électeurs à partir du 18 avril 2017
- ❖ Dépouillement le 10 mai 2017

2^{ème} tour :

- ❖ Envoi du matériel électoral à partir du 29 mai 2017
- ❖ Dépouillement le 13 juin 2017
- ❖ Proclamation définitive des résultats 23 juin 2017

Ces votes pour désigner vos représentants s'effectueront **UNIQUEMENT** par correspondance, nous attirons votre attention sur le fait que le matériel électoral sera adressé à votre domicile. Par ailleurs, il vous appartient de veiller à ce que la date d'envoi de votre vote soit compatible avec la date limite de réception fixée au 9 mai 17 h 00.


Christine WELTY